



Assemblée générale

Distr. générale
28 septembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 99 d) de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale : mise en valeur des ressources humaines

Mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 52/196 du 18 décembre 1997 relative à la mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général sur ce sujet et prié ce dernier d'inclure dans son rapport à la cinquante-quatrième session une évaluation de l'efficacité de la contribution que les organismes des Nations Unies apportent au progrès de la mise en valeur des ressources humaines, par le biais de leurs activités opérationnelles, et de faire des recommandations visant à accroître l'efficacité et l'efficacité de cette contribution, notamment en proposant de nouvelles voies à explorer pour en renforcer l'impact.

2. Le présent rapport, établi en application de la résolution susmentionnée, tente de suivre une démarche prospective. Il examine les difficultés et les obstacles rencontrés dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, y compris la crise économique et financière asiatique et ses répercussions partout dans le monde. Il s'attache ensuite à recenser les nouvelles stratégies possibles dans ce domaine.

Difficultés et obstacles auxquels se heurte la valorisation des ressources humaines

3. La crise économique et financière asiatique aura servi à mettre en évidence les nouvelles réalités auxquelles les pays sont confrontés à l'aube du nouveau millénaire.

Celles-ci sont porteuses à la fois de grandes promesses et de grands risques et placent la valorisation des ressources humaines, au sens habituel du terme, devant de redoutables défis. La mondialisation des forces économiques et autres, la révolution de l'information et des mutations rapides dans tous les domaines rendent tous les pays vulnérables à des crises et à des chocs récurrents. Centre nerveux de la nouvelle économie de réseaux, dans laquelle la productivité a pour moteur l'intelligence humaine, aidée des technologies de l'information et de la communication, l'Internet est au cœur de ce processus. Il est donc opportun d'examiner certaines des incidences de ces nouvelles perspectives pour la valorisation des ressources humaines aux fins du développement.

4. La crise a également favorisé une prise de conscience quant à la nécessité d'envisager de nouvelles stratégies. Reconnaissant les limites des stratégies centrées uniquement sur les politiques économiques et financières, la communauté internationale s'oriente de plus en plus vers un nouveau modèle, qui envisage le développement comme une transformation de l'ensemble de la société. Cette conception globale du développement humain offre à présent une base bien plus large et plus solide à une coopération plus étroite entre les organismes des Nations Unies et la Banque mondiale (et les autres institutions de Bretton Woods), notamment, évolution que l'Assemblée

générale préconise depuis de nombreuses années. Le resserrement de la coopération entre les organismes internationaux de développement revêt en effet une importance particulière dans les domaines de la valorisation des ressources humaines et du renforcement des capacités, comme l'a souligné un récent rapport du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU¹. Le Conseil économique et social, lors de son examen des activités opérationnelles, a adopté la résolution 1999/5, en date du 23 juillet 1999, dans laquelle il a invité les organismes des Nations Unies à continuer de renforcer leur appui et à améliorer la coopération, l'efficacité, la réactivité et la souplesse dans l'action qu'ils mènent à l'appui de l'atténuation de la pauvreté et du renforcement des capacités, pour répondre aux besoins de capacité spécifiques définis par les pays bénéficiaires.

5. La conception globale de la valorisation des ressources humaines aux fins du développement exposée dans la note du Secrétaire général (A/52/540) est importante et demeure une priorité absolue. Il faut constamment investir dans tous les domaines de développement humain – comme l'éducation et la formation, la santé et la nutrition – pour parvenir à une couverture universelle, et le bien-être de tous doit rester l'objectif principal. Cette note a également souligné l'importance de la notion de moyens d'existence durables et de l'adoption de stratégies de valorisation des ressources humaines axées sur l'acquisition de compétences, s'agissant de moyens de subsistance durables. Une telle perspective est fondamentale pour donner les moyens aux populations de devenir autonomes et autosuffisantes de manière durable et dans des conditions favorables. Un autre aspect plus général de la question de la valorisation des ressources humaines est le renforcement des capacités aux fins du développement humain durable. Cette notion appelle une conception globale et intégrée qui donne la priorité aux personnes. La question n'est pas seulement celle du développement humain *des* personnes, il s'agit aussi de développement *par* les personnes et *pour* les personnes. Dans le cadre de la valorisation des ressources humaines et du renforcement des capacités aux fins du développement, les personnes sont souvent considérées comme constituant l'objet des programmes et politiques et le moyen – c'est-à-dire les agents – du développement, dont les objectifs sont rarement définis avec leur participation. Il est urgent, dans tous les programmes de valorisation des ressources humaines et de renforcement des capacités, en particulier ceux ayant trait à l'éducation et à la formation, d'accorder plus d'attention aux personnes à qui sont destinés ces programmes et politiques. La valorisation des ressources humaines et le renforcement des capacités *par* les personnes seront centrés sur le développe-

ment humain *des* personnes en tant que telles *pour* leurs propres buts et aspirations. Cette orientation a donné lieu à de nombreuses réformes de l'éducation – comme par exemple les stratégies centrées sur l'élève ou l'apprenant et les écoles communautaires – et à des mouvements visant à permettre aux personnes d'acquérir les connaissances et l'information dont elles ont besoin pour réaliser leur propre épanouissement. Lorsqu'on donne la priorité à ce type d'orientations, les systèmes et les programmes doivent être orientés en fonction de la demande et pouvoir s'adapter à la diversité et à l'évolution permanente des intérêts, des objectifs et des défis de l'apprentissage. Grâce aux technologies de l'information et de la communication, il est désormais possible techniquement, moyennant un coût économique abordable, de concevoir des systèmes de développement humain qui répondent aux besoins des personnes de manière intégrée et mettent pleinement en valeur leur capacité de contribuer au développement de la société.

6. La nouvelle société de l'information et du savoir, qui est l'un des traits essentiels du phénomène de mondialisation, concerne tous les pays, au Nord comme au Sud. Le savoir et l'information deviennent des facteurs de plus en plus importants pour la production, les services, l'autonomisation et un grand nombre d'activités intéressant la société, sur les plans mondial, régional, national et local. Ils modifient la division internationale du travail, déterminent la compétitivité des sociétés et des économies nationales, créent de nouveaux schémas de croissance et font naître de nouveaux produits, services et moyens d'existence. Les technologies de l'information et de la communication sont un apport fondamental en ce qu'elles offrent des possibilités jusque-là inexploitées de créer du savoir et de l'information, d'y accéder, et de diffuser et d'échanger ces connaissances et cette information, à tous les niveaux de la société, ainsi que de favoriser l'auto-apprentissage et l'épanouissement personnel tout au long de la vie, l'émergence d'une société du savoir et la constitution d'une économie de réseaux. Compte tenu de ces caractéristiques, les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer activement à la promotion d'un développement humain fondé sur la valorisation des ressources humaines, l'atténuation de la pauvreté, la promotion de moyens d'existence durables, l'autonomisation des femmes, des jeunes et des exclus, et le renforcement du principe de bonne gouvernance; elles peuvent également promouvoir le développement humain durable de bien d'autres façons. Ces technologies sont un élément essentiel de la création d'une culture fondée sur l'acquisition de connaissances et de la transformation de la société en une société fondée sur l'apprentissage et le

savoir. L'une des graves questions que font ressortir ces évolutions est liée au fait que, à moins que des politiques et des stratégies spécifiques ne soient appliquées pour en garantir la répartition équitable et l'accès universel, elles tendent à aggraver les inégalités entre riches et pauvres, entre villes et campagnes, entre centre et périphérie. Les organismes des Nations Unies, en particulier l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'UNESCO et le PNUD, se sont employés à promouvoir des politiques et des stratégies tendant à corriger les déséquilibres en matière de connexion et à relier les communautés éloignées et défavorisées aux réseaux mondiaux. La stratégie des écoles communautaires et les stratégies convergentes d'action communautaire de l'UNICEF sont des exemples d'arrangements institutionnels facilitant l'utilisation effective des technologies de l'information et de la communication tout en tirant grandement parti d'une telle utilisation.

Nouvelles stratégies pour la valorisation des ressources humaines

7. L'une des applications les plus efficaces des technologies de l'information consiste à promouvoir l'apprentissage par le biais de centres communautaires électroniques (aussi dénommés téléc centres ou cybercentres). Ces centres permettent de se connecter à l'Internet et d'accéder à l'information et au savoir, et sont essentiels pour permettre aux collectivités et aux familles de se prendre en charge efficacement. Ils encouragent et facilitent les interactions, la communication sociale, la diffusion de l'information et l'accès aux données officielles sur les programmes publics et autres, dont la collectivité peut tirer avantage. Ils permettent donc une meilleure information quant aux prestations et aux possibilités offertes en matière d'éducation, de santé, de vulgarisation agricole, d'aide aux petites entreprises, de sécurité sociale et pour d'autres services essentiels pour promouvoir des moyens d'existence durables et l'apprentissage par la pratique tout au long de la vie. En reliant les collectivités locales à la société, à l'économie et à la communauté mondiales, les centres électroniques offrent de nouvelles possibilités sur les plans de l'apprentissage, des sources de revenus, de la croissance, des moyens d'existence et de l'emploi, et ouvrent une fenêtre commode sur le monde, qui jusqu'alors semblait lointain et hors d'atteinte. Le rôle fondamental que jouent ces centres est d'apporter la révolution des technologies de l'information à des collectivités éloignées, isolées et mal desservies et de leur donner les moyens d'entrer directement dans l'ère de l'information du XXI^e siècle. En offrant un accès universel au savoir qui n'est pas tributaire de la viabilité de capacités institutionnelles complexes, les

centres électroniques sont au cœur d'une nouvelle culture plus organique de l'apprentissage. Ils constituent ainsi la trame de la transformation de la société en une société de l'apprentissage constituée par un réseau de communautés apprenantes et intelligentes. L'UNESCO a développé cette stratégie dans le cadre de son initiative «Apprendre sans frontières» et d'autres initiatives, en collaboration avec l'UIT et d'autres partenaires (<http://www.unesco.org>).

8. On trouve de nombreux exemples de pays qui ont pris des mesures décisives pour donner aux collectivités les moyens d'aborder sous un angle stratégique les enjeux que les nouvelles réalités font naître pour le développement humain. Les pays ont recours à diverses stratégies et approches novatrices afin de créer les capacités nécessaires pour entrer directement dans l'ère de l'information sans passer par la phase industrielle du développement. Les quelques exemples significatifs de cette tendance exposés ci-après ont été choisis pour montrer que ces progrès interviennent dans toutes les régions du monde, à des rythmes différents et sous différentes formes, et parfois sans l'appui du système des Nations Unies.

9. *Jamaïque* : L'objectif des autorités est d'assurer un accès universel aux services offerts par les technologies de l'information dans tous les lieux publics (bibliothèques, écoles, bureaux de poste, etc.). Par son programme de constitution de réseaux pour le développement durable, le PNUD aide la Jamaïque à concrétiser ce projet. Lancé sur la base d'un accord de partage des coûts avec un bureau de poste, le programme de constitution de réseaux pour le développement durable pour la Jamaïque a créé un centre de formation aux technologies de l'information où 100 employés des postes seront formés chaque année. Ce centre est aussi en mesure de proposer des cours payants au grand public et aux étudiants. Le programme s'est attaché à équiper et à former en priorité les personnes qui en ont le plus besoin. L'objectif est de former 150 représentants d'organisations non gouvernementales par an et de mettre en place un réseau de formateurs. Il est prévu de créer six centres virtuels locaux situés dans des installations financées en partie par la collectivité, de façon que la propriété de ces centres soit locale. Trois d'entre eux seront installés dans des bibliothèques, et deux sont déjà en service. Leur personnel est formé pour faciliter l'accès à l'Internet aux personnes qui ne savent pas comment procéder et les aider à se familiariser par la pratique avec l'environnement Internet. Ces centres doivent aider à combler l'écart qui existe entre les groupes et les collectivités marginalisés et le reste de la société, et remplissent donc également une fonction d'intégration et de cohésion sociales (<http://sdnhq.undp.org/stories/jamaica.html>). Bien que le

programme ait été créé après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio pour favoriser la constitution de réseaux pour les questions relatives au développement durable, les centres tendent à répondre à la globalité des besoins des collectivités, qui toutes ont beaucoup à gagner d'un accès universel à l'information et au savoir.

10. *Égypte* : En mars 1999, trois centres communautaires d'accès aux technologies, ou télécentres, ont ouvert dans le gouvernorat de Sharkeya. Lancés avec l'appui du PNUD, ces centres inaugurent une série de projets numériques pilotes répartis dans toutes les régions en développement. Ils offrent une chance exceptionnelle de mettre le monde entier à la portée de la collectivité en lui donnant accès à la vaste gamme d'informations, de connaissances et de possibilités qu'offre l'Internet. Les télécentres ont également pour fonction d'être des centres de formation et d'apprentissage pour la collectivité, les organisations de la société civile et les associations locales, les microentreprises et les petites entreprises, ainsi que les familles et les particuliers. Chacun peut s'y familiariser avec les technologies de l'information et apprendre à les utiliser pour des applications nombreuses et variées couvrant tous les aspects de l'existence. Ces applications peuvent porter aussi bien sur l'enseignement et la formation à distance, la télémédecine et le commerce électronique, que sur l'aide aux microentreprises, aux petites entreprises et aux entrepreneurs indépendants. Elles offrent de nouveaux mécanismes de participation à la vie publique, de gestion de l'environnement, de débat sur les questions de société, et d'accès à des ressources de loisirs, ainsi que culturelles, sociales et religieuses, qui permettent à chacun de progresser sur le plan personnel, et en particulier aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées et aux groupes marginalisés, à qui elles donnent les moyens de se prendre en charge. Les télécentres assurent également l'interface technique et professionnelle entre les membres de la collectivité qui sont analphabètes ou qui ne disposent pas d'une connexion et les informations et autres ressources disponibles sur les réseaux. Ils constituent également des pôles pour la création de contenus électroniques au niveau local, en particulier en langue locale, qui correspondent à la culture, aux besoins et aux intérêts de la communauté (<http://www.undp.org/info21/pilot/TACC.html>).

11. *Thaïlande* : En Thaïlande, le Comité de la politique sociale a mis au point, avec l'appui du système des Nations Unies, un plan d'action pour le renforcement des capacités d'intervention des collectivités face à la crise. Ce plan vise à donner aux collectivités locales les moyens de déterminer l'impact que la crise économique a eu au niveau local et

d'élaborer un programme pour en atténuer les effets. Il s'inspire de la conception intégrée et centrée sur l'être humain du huitième Plan national de développement économique et social, ainsi que des dispositions de la nouvelle Constitution relatives à la démocratie participative au niveau local. Des organisations locales, telles que les comités de village dans les zones rurales et les comités de quartier dans les zones urbaines, de concert avec des partenaires locaux (associations, par exemple), élaboreront des programmes d'intérêt collectif dans le cadre de processus ouverts et participatifs. Ces plans seront financés par des sources aussi proches que possible de la collectivité locale, puis exécutés, gérés et suivis par les collectivités elles-mêmes. La capacité des collectivités à lancer et à gérer le processus se développera selon le principe de l'apprentissage par la pratique, l'objectif étant d'utiliser toutes les ressources, y compris celles de la collectivité elle-même, pour obtenir des résultats tangibles et durables. Les équipes de base du projet établies aux niveaux des sous-districts, des districts et des provinces organiseront des activités d'apprentissage, ou mèneront une action d'apprentissage en vue d'élaborer des solutions aux problèmes signalés, et proposeront ces solutions aux collectivités. De cette manière, on accélérera le processus d'apprentissage par la pratique et la mise en oeuvre du programme sera facilitée. Les réseaux d'apprentissage régionaux dirigés par 13 provinces, dans les régions administratives relevant du Cabinet du Premier Ministre, et la région métropolitaine de Bangkok appuieront les processus d'apprentissage et feront connaître dans toutes les provinces les solutions élaborées, les enseignements tirés et les meilleures pratiques constatées. Le projet prévoit également la mise en place d'un centre d'information type, à l'échelon du sous-district, qui regroupera les bases d'information des principaux ministères responsables du développement rural, de façon à donner accès à des informations et à des données indispensables pour l'analyse et la planification des initiatives locales. C'est là que seront formés les facilitateurs au niveau local du renforcement des capacités d'intervention des collectivités, en nombre suffisant pour garantir l'efficacité des processus participatifs de prise de décisions au niveau local. Le PNUD assure par ailleurs le financement d'un projet de l'UNESCO ayant pour objectif d'élaborer un modèle adéquat de centre d'apprentissage communautaire à l'intention des collectivités et d'aider celles qui décideront de créer des centres dans les 14 réseaux régionaux d'apprentissage. L'une des stratégies suivies par le plan d'action pour le renforcement des capacités d'intervention des collectivités, véritable campagne de mobilisation sociale, consiste à décerner des prix aux collectivités ayant

mené à bonne fin les processus de renforcement de leurs capacités et à récompenser les résultats obtenus dans le traitement des incidences de la crise. Pour célébrer les progrès accomplis, des manifestations auront lieu chaque année, dont le temps fort sera une manifestation nationale, avec remise de prix aux collectivités et aux provinces les plus dynamiques. Le PNUD apporte une aide pour le lancement du projet et le système des Nations Unies a élaboré un cadre et une stratégie à l'appui de ce projet sous la forme d'un site Web, de façon à faciliter l'ajustement continu des interventions à mesure que le processus avance et que les plans d'action élaborés par les communautés pour atténuer l'impact de la crise sont appliqués (<http://www.un.org.th/CERCAP>).

12. *Malaisie* : Le Programme national d'action pour les technologies de l'information et le projet Multimedia Super Corridor (MSC) sont des stratégies jumelles adoptées par le Gouvernement malaisien pour mettre les technologies de l'information au service de son programme Vision 2020. Ces stratégies ont pour objet de faciliter l'entrée directe dans l'ère de l'information du XXI^e siècle, en évitant la phase industrielle du développement. Le Programme national d'action pour les technologies de l'information vise à transformer le pays en une société fondée sur la connaissance et sur les valeurs consacrées dans Vision 2020. Il met l'accent sur un développement humain durable et prévoit la mobilisation de l'ensemble de la nation. Il voit dans les technologies de l'information et de la télécommunication un outil de développement stratégique, et fait intervenir des partenariats trisectoriels (secteur public, secteur privé et société civile) ainsi que des stratégies de planification par le sommet et par la base. Le cœur de ce projet est la société civile, que délimite un triangle formé de la population (développement humain global), des infrastructures (bases du développement à l'ère de l'information) et des applications (solutions pour le travail et la vie à l'ère de l'information). Le projet MSC a pour objet d'offrir un cadre d'essai rigoureux aux idées et idéaux du programme d'action dans un environnement ouvert et spécifique d'apprentissage par la pratique à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Il doit donner une base concrète au programme d'action en permettant une modélisation rapide de ses idées et idéaux en matière de développement humain et de développement des infrastructures et des contenus. La stratégie de développement du potentiel humain exige notamment la création d'emplois de qualité grâce au programme d'action et au projet MSC, l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation et par la transformation de la conception nationale de l'acquisition de connaissances et de l'éducation en une conception axée sur la possibilité pour chacun d'avoir

accès à tous les contenus, en tout lieu et à tout moment. Elle vise à former une main-d'œuvre possédant les connaissances et les qualifications requises pour l'ère de l'information, y compris par des programmes d'acculturation et des campagnes de sensibilisation de la population aux possibilités que l'ère de l'information peut offrir sur le plan du développement humain, tout en préconisant des modes d'apprentissage souples et axés sur toute la durée de la vie (<http://www.nitc.org.my>).

13. Le *Brésil* applique depuis 1996 une politique visant à favoriser l'expansion rapide de l'accès à l'Internet dans tout le pays. Ces décisions stratégiques ont fait fond sur les atouts des réseaux existants, réseaux universitaires et institutionnels principalement, pour promouvoir un accroissement rapide des capacités et du nombre de points d'accès ainsi que leur répartition équitable sur tout le territoire. Le nombre d'hôtes Internet est ainsi passé de 17 429 en 1996 à 215 086 en 1999, et celui des utilisateurs de 250 000 à 2 200 000 au cours de la même période. Les stratégies visant à accompagner le passage à la société de l'information doivent être encadrées par la participation des trois secteurs (public, privé et société civile, y compris les milieux universitaires), par les trois niveaux intervenant dans les réseaux (infrastructure, services et applications) et par l'attention portée aux vecteurs principaux du développement (recherche-développement, technologies de pointe et réglementation). Il faudrait adopter un ensemble de mesures pour veiller à ce que cette politique progresse à un rythme convenable et en garantir le respect des valeurs et de la culture locales. Compte tenu du fait que la culture de l'Internet a vu le jour dans les universités avant que le secteur commercial ne commence à s'y intéresser, l'instauration d'un partenariat stratégique entre le secteur privé et les établissements de recherche et d'enseignement offrirait sans doute d'importants avantages en ce qui concerne le passage à la société de l'information (<http://www.miner.com.br>).

14. *Afrique du Sud* : La loi sur les télécommunications de 1996 a créé un Bureau pour l'instauration du service universel dans le but de promouvoir l'universalité d'accès et de service dans le domaine des télécommunications et de l'information, au bénéfice des collectivités défavorisées, en vue de faciliter le développement, le progrès social et la croissance économique. La principale stratégie du Bureau consiste à promouvoir la création de télécentres dans les collectivités défavorisées. Il existe déjà 67 centres de ce type. On attend de ces centres qu'ils desservent une collectivité donnée, non seulement en matière de télécommunications, mais encore dans d'autres domaines tels que l'aide aux petites entreprises, la santé, l'éducation et la

formation, et d'autres services de développement. La tâche du Bureau, en coopération avec les organisations existantes – écoles, bibliothèques, églises, centres communautaires et organisations civiques, notamment –, consistera à créer ces centres sur des bases durables. Une étude portant sur 338 centres communautaires polyvalents, réalisée en 1996, a constaté qu'un grand nombre d'entre eux étaient déjà équipés d'ordinateurs et qu'ils étaient un nombre inattendu à avoir accès au courrier électronique (<http://www.usa.org.za>). D'aucuns font valoir que ces centres ne sont pas une priorité pour les pays les moins avancés et ne peuvent pas desservir efficacement les collectivités isolées et non alphabétisées. Pourtant, le programme du PNUD concernant la constitution de réseaux pour le développement durable travaille avec 27 pays d'Afrique (y compris l'Afrique du Sud) sur des stratégies analogues : les centres locaux créés dans quatre pays sont déjà indépendants des financements du PNUD, huit autres centres sont opérationnels, et les centres restants en sont à un stade plus ou moins avancé des travaux préparatoires (<http://www.sdnhq.undp.org>).

15. Le *Costa Rica*, en partenariat avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT), pilote un projet intitulé «Petites communautés intelligentes» dans le cadre duquel sont installés des «centres communautaires intelligents» dans des villages isolés. Le propos est de démontrer que de telles structures sont possibles, abordables et viables et qu'elles peuvent fournir un accès universel à la connaissance et aux sources d'information, ainsi qu'à des services spécialisés, tels que la santé, l'éducation et les services financiers. Des collectivités d'Amérique latine ont ainsi décidé de renforcer leurs capacités grâce aux technologies de l'information, en créant des «centres urbains numériques» dans des villages isolés. Le projet prévoit d'équiper de centres numériques locaux non filaires des dizaines de villages sous-développés d'Amérique centrale à compter de 1999. Le premier objectif concret est de concevoir et de construire deux prototypes de «centres urbains numériques» au Costa Rica. L'expansion des communications non filaires dans le monde peut avoir un impact majeur, car elle répond directement au problème des inégalités d'accès à la santé, à l'éducation, aux possibilités économiques et à la culture. Les technologies non filaires, contrairement aux technologies câblées, tendent à aplanir les différences entre riches et pauvres car elles fonctionnent aussi bien dans les régions isolées que dans les villes modernes et sont suffisamment bon marché pour être diffusées partout (<http://www.media.mit.edu/unwired>).

16. On trouve également des exemples dans le secteur privé et la société civile. L'Alliance mondiale pour le

savoir regroupe de nombreuses institutions des secteurs public, privé et de la société civile autour d'une cause commune, à savoir promouvoir l'accès universel à la connaissance, dans la ferme conviction que là se trouve la clef d'un développement humain équitable et durable. La deuxième conférence de l'Alliance aura lieu à Kuala Lumpur en mars 2000 sur le thème «Bâtir les sociétés du savoir : accès – autonomisation – gouvernance» (<http://www.globalknowledge.org>). Cisco offre un bon exemple d'une société du secteur privé qui s'intéresse à la création de réseaux et à l'apprentissage électronique à tous les niveaux d'éducation. Cette société pense que l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'informatique sera l'agent principal de promotion de l'égalité au siècle prochain, car l'accès universel au savoir permettra aux individus et aux collectivités de prendre en charge leur propre apprentissage continu. Cisco est partenaire du PNUD dans le lancement de NetAid (<http://www.cisco.com>). En Inde, la National Software Society a installé des accès Internet par ordinateur dans des centaines de villages, qui permettent de communiquer par vidéo avec des proches vivant dans les villes; d'autres services en ligne payants sont également proposés. En Thaïlande, la chaîne de magasins de proximité 7-11, qui compte 1 500 unités et réalise 200 nouvelles implantations par mois, a décidé de mettre des services informatiques à la disposition des collectivités et des particuliers dans tous ses magasins.

Orientations futures dans le domaine de la valorisation des ressources humaines

17. Ces exemples ont un certain nombre de traits essentiels en commun et ils permettent de dégager déjà quelques principes. Il s'agit souvent de stratégies de société, qui visent à transformer la société tout entière en société fondée sur l'apprentissage et le savoir. Ces stratégies tentent d'assurer un accès direct et universel aux possibilités d'apprentissage, c'est-à-dire un accès pour quiconque à tous les contenus, à tout moment, en tout lieu et par tout moyen. Elles reposent sur l'apprentissage par la pratique, qui fonctionne par le jeu de la demande, et non pas sur de coûteux apports de ressources dictés par l'offre. Elles permettent aux particuliers et aux collectivités de choisir leur propre voie de développement, de croissance, d'apprentissage et de transformation dans le cadre de plans nationaux définis par des projets, des valeurs et des politiques. Elles visent à jeter des ponts vers l'ère de l'information du XXI^e siècle, au lieu de se préparer laborieusement à affronter la concurrence dans le monde industrialisé du siècle actuel. Quelques-uns des principes qui semblent guider ces stratégies sont les suivants : la priorité donnée à l'humain; l'autonomisation des collecti-

vités; l'instauration d'un environnement favorable; un accès universel et global; des processus participatifs ouverts; le partenariat; l'existence d'un véritable projet; et l'équité dans le bien-être pour tous, entre autres. Ces principes revêtent une importance primordiale clef pour la création de compétences et d'attitudes qui sont fondamentaux non seulement pour réussir sur le plan mondial, mais aussi pour les moyens d'existence durables et d'autres stratégies d'action corrective et de développement à l'échelon local en faveur des collectivités isolées.

18. Le système des Nations Unies, bien évidemment, appuie activement les actions menées par les pays en développement pour instaurer l'accès universel aux possibilités d'apprentissage offertes par les technologies de l'information et de la communication. L'une des voies stratégiques par lesquelles il pourrait le plus efficacement leur venir en aide consisterait à appuyer les initiatives de ces pays visant à élaborer des stratégies nationales globales, de façon à réaliser rapidement leur transformation en sociétés de l'apprentissage, en mettant l'accent sur le développement humain dans toutes les dimensions du travail et de la vie. On mentionnera à titre d'exemple le colloque régional organisé à Damas sur le thème de l'emploi dans la société de l'information du XXI^e siècle, avec l'appui des États arabes membres du PNUD, qui a recensé un certain nombre d'initiatives que les pays arabes pourraient prendre pour entrer directement dans l'ère de l'information. Les participants ont constaté qu'il était nécessaire d'élaborer des stratégies intégrées, fondées sur l'accès universel, dans lesquelles l'accent serait mis notamment sur les collectivités fortes dans le cadre d'une démarche systémique, qui combinent efficacement les stratégies par le sommet et par la base, et visent à un développement humain global ainsi qu'à la création de richesses nationales. Un aspect fondamental de ces stratégies est l'existence d'un projet national envisageant la société du savoir comme un réseau de collectivités intelligentes et apprenantes. Au niveau local, cela supposerait l'implantation de centres d'apprentissage communautaires dans des installations existantes telles que les écoles, les bibliothèques et les bureaux de poste, qui appartiennent aux collectivités et soient exploitées, gérées et entretenues par elles, dans le cadre de conditions nationales favorables, offrant un accès universel aux technologies de l'information et de la communication, de politiques responsabilisantes ainsi que de réglementations favorisant l'apprentissage. Les centres d'apprentissage communautaires peuvent faciliter la convergence des énergies au sein de la collectivité dans toutes ses composantes et en dehors de celle-ci, de façon à créer des synergies pour

l'apprentissage et l'épanouissement tant de la collectivité que des individus.

19. Le système des Nations Unies peut appuyer les initiatives des pays en ouvrant des possibilités qui permettent aux individus et aux collectivités d'entrer directement dans l'ère de l'information. Il pourrait mettre au point une stratégie de suivi mondial pour recenser et faciliter les progrès à cet égard, qui s'inscrirait dans la continuité de son intérêt et de son engagement constants pour la question de la valorisation des ressources humaines aux fins du développement. Le développement humain, y compris la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités, et la réalisation progressive de l'accès universel des collectivités aux possibilités d'apprentissage, pourrait devenir un thème transversal de tous les programmes de pays exécutés par l'ONU. Ces possibilités prendraient différentes formes selon les pays, en fonction des priorités de chacun et de son niveau de développement. Les rapports annuels des coordonnateurs résidents sur les progrès accomplis dans la réforme du système des Nations Unies et les activités opérationnelles pourraient rendre compte des progrès dans un chapitre spécifique (qui pourrait s'intituler «Le développement humain à l'ère de l'information»). Les expériences réussies et les meilleures pratiques pourraient être présentées pendant les sessions de l'Assemblée générale (éventuellement en coopération avec l'Alliance mondiale pour le savoir). Une telle démarche permettrait à l'Assemblée de se tenir informée et aiderait la communauté internationale à mieux comprendre les enjeux et les possibilités d'une mobilisation des technologies de l'information et de la communication au service d'un développement humain accéléré et d'un accès universel à l'apprentissage.

Note

¹ Roger Maconick et Peter Morgan, éd., *Capacity-building Supported by the United Nations: Some Evaluations and Some Lessons* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.II.A.4.).